



**PRÉFÈTE
DE RÉGION
AUVERGNE
RHÔNE-ALPES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

APORA
ASSOCIATION RÉGIONALE DES ENTREPRISES
POUR L'ENVIRONNEMENT INDUSTRIEL

Campagne d'information et de prévention 2023 sur les "risques industriels majeurs"

GUIDE

Les bons réflexes en cas d'accident

9 établissements concernés dans votre bassin

AIRE DE CONTRÔLE TMD
St-Michel-de-Maurienne

ANTARGAZ Frontenex

ARKEMA La Chambre

LANXESS Épierre
MSSA

PACK SYSTÈMES
MAURIENNE

PLATEFORME FERROUTAGE
Bourgneuf Aiton

TRIMET FRANCE

St-Jean-de-Maurienne

UGITECH



Toutes les informations
sont à retrouver sur le site
lesbonsreflexes.com



Oui

vous êtes dans
une zone à risques.

Il existe plus de 120 établissements industriels dits "à risques majeurs" en Auvergne-Rhône-Alpes.

Dont certains près de chez vous.

Engendrés par une production industrielle dont notre société a besoin, ces risques font l'objet de mesures drastiques pour éviter qu'un accident ne survienne. Mais le risque zéro n'existe pas...

Alors, lisez cette brochure et soyez prêts !



Le mot de la Préfète

Vous informer et vous protéger

“Vous habitez ou travaillez dans une zone à risques industriels majeurs. Notre devoir est de vous protéger, mais aussi de vous informer.

Cette brochure (et ses compléments accessibles par QR code sur le site internet Les bons réflexes) vous présente les risques auxquels vous pouvez être exposés et la conduite à tenir en cas d’alerte. N’en négligez pas la lecture, il en va de votre sécurité et de celle de vos proches, car le risque nul n’existe pas. Si un accident survient, vous devez être prêts à agir en respectant les consignes de sécurité. Celles-ci sont simples à appliquer et capitales pour la protection de tous.”

Fabienne Buccio, Préfète de la région Auvergne-Rhône-Alpes

Pourquoi cette campagne ?

L’information sur les risques industriels majeurs est une obligation réglementaire. Tous les 5 ans, les industriels sont tenus de sensibiliser les riverains à l’existence des risques, à leurs conséquences potentielles et aux bons réflexes à adopter en cas d’accident.

Quelles sont les activités industrielles concernées ?

Il s’agit notamment d’établissements classés « Seveso », d’installations nucléaires de base (INB), de stockages souterrains ou d’infrastructures de transport de matières dangereuses et de certains laboratoires. Ils font l’objet d’un Plan particulier d’intervention (PPI) qui définit l’organisation des secours et les moyens d’intervention en cas d’accident.

Quels sont les types de risques ?

Selon la nature des produits impliqués, un accident peut entraîner un incendie, une explosion ou une émission de substances toxiques ou radioactives.

Pourquoi recevez-vous cette brochure ?

Votre commune de résidence est touchée par le périmètre PPI d’un ou plusieurs établissements à risques.

Si vous recevez l'alerte, ayez les bons réflexes.



En cas de survenue d'un accident dans votre zone géographique, vous serez prévenu par une notification sur votre téléphone mobile (dispositif FR-Alert) et, dans la plupart des cas, par la sirène d'alerte. Ne paniquez pas, l'essentiel à savoir se trouve dans cette brochure.



Il s'agit là des principaux moyens d'alerte, communs à tout le territoire. Pour savoir ce qui est prévu en complément dans votre zone d'habitation, contactez votre mairie !

OUI



**ABRITÉZ-VOUS
DANS LE BÂTIMENT
LE PLUS PROCHE.**

Fermez portes, fenêtres et volets.



**RESTEZ
À L'ÉCOUTE
DES CONSIGNES.**

Écoutez la radio ou consultez
les réseaux sociaux de votre préfecture.

NON



**N'ALLEZ PAS
CHERCHER
VOS ENFANTS
À L'ÉCOLE.**

Ils sont pris en charge par les équipes pédagogiques.



**ÉVITEZ DE
TÉLÉPHONER**

Vous laissez ainsi les réseaux disponibles
pour les secours.

FR-Alert, comment ça marche ?

FR-Alert est le nouveau dispositif d'alerte et d'information des populations, déclenché lors d'un accident industriel majeur, d'une catastrophe naturelle, d'un attentat... Il permet de prévenir en temps réel toute personne détentrice d'un téléphone portable de sa présence dans une zone de danger afin de l'informer des comportements à adopter pour se protéger. En cas d'accident, vous recevrez une notification accompagnée d'un signal sonore spécifique, même si votre téléphone portable est en mode silencieux.

Et la sirène, elle ressemble à quoi ?

De nombreux sites sont équipés d'une sirène. Le son qu'elle émet en cas d'accident industriel majeur est caractérisé par une durée et des modulations spécifiques. Elle est testée en version courte le 1^{er} mercredi de chaque mois à 12h par les sites équipés. Pour l'écouter, rendez-vous sur le site internet des Bons réflexes.



Écoutez
la sirène
en version
complète





Voilà ce que l'on fait pour réduire les risques.

Tout au long de l'année, pouvoirs publics et industriels travaillent ensemble pour réduire les risques à la source, garantir la sécurité de tous et limiter les conséquences en cas d'accident.



1

Réduction des risques à la source

Les industriels réalisent des études de dangers pour recenser l'ensemble des risques et mettre en place les mesures permettant de les maîtriser. Ces études sont instruites par l'État, qui réalise des inspections au moins une fois par an et peut demander des mesures de sécurité complémentaires.

3

Préparation aux situations d'urgence

Les industriels et les pouvoirs publics élaborent des plans de secours, déclenchables en cas d'accident par les sites ou par la Préfecture selon l'étendue du sinistre. Ces plans sont régulièrement testés lors d'exercices.

2

Maîtrise de l'urbanisation

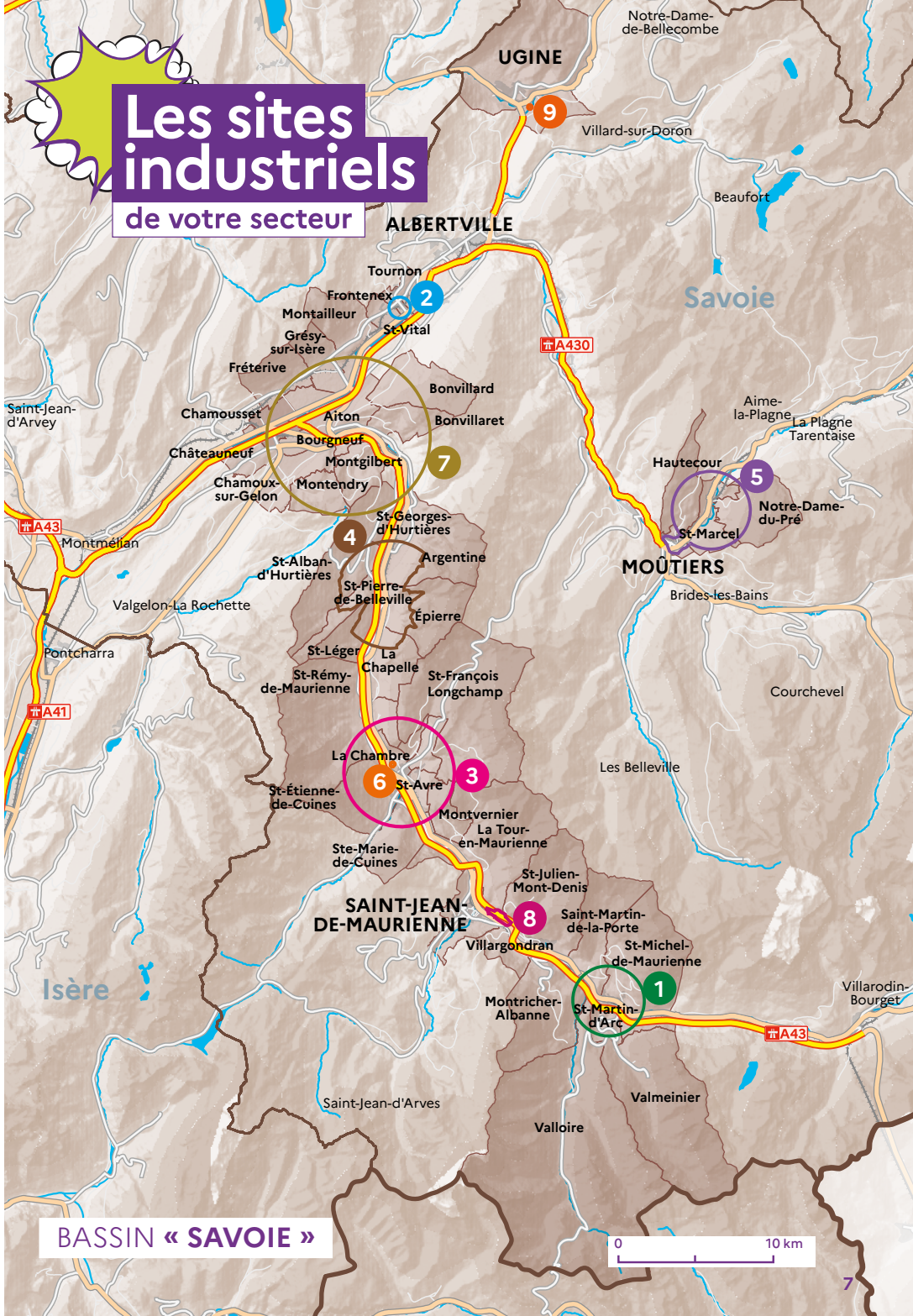
L'État et les collectivités organisent l'aménagement du territoire pour faire cohabiter au mieux activités industrielles et populations, et limiter les conséquences d'un éventuel accident.

4

L'information du public

Une population informée des risques encourus et des bons réflexes à adopter en cas d'accident, c'est une population mieux protégée et qui facilitera les secours. C'est l'objet de cette campagne !

Les sites industriels de votre secteur



BASSIN « SAVOIE »



Les entreprises concernées.

Entreprises	Commune d'implantation	Principaux dangers	Périmètre d'information	Page
1 AIRE DE CONTRÔLE TMD	Saint-Michel-de-Maurienne		2 250 m	9
2 ANTARGAZ	Frontenex		700 m	9
3 ARKEMA	La Chambre		3 500 m	9
4 LANXESS	Épierre		3 500 m	10
5 MSSA	Saint-Marcel		2 500 m	10
6 PACK SYSTÈMES MAURIENNE	La Chambre		130 m	10
7 PLATEFORME FERROUTAGE	Bourgneuf Aiton		5 000 m	11
8 TRIMET	Saint-Jean-de-Maurienne		250 m	11
9 UGITECH	Ugine		142 m	11

LES DIFFÉRENTS RISQUES : QUE SIGNIFIENT LES PICTOGRAMMES ?



Risque d'explosion

Effets : Onde de choc (effet de surpression), projections de débris souvent accompagnées de dégagement de chaleur et de fumées.

Conséquences possibles : Traumatismes directs liés à l'onde de choc, blessures dues aux projections d'éclats et brûlures liées aux effets thermiques qu'une explosion peut créer.



Risque d'incendie

Effets : Dégagement de chaleur (effet thermique) et de fumées (gaz) éventuellement toxiques.

Conséquences possibles : Brûlures, asphyxie et intoxication par les fumées.



Risque écotoxique

Effets : Dispersion dans l'eau ou les sols de produits dangereux pour les organismes vivants et leur écosystème.

Conséquences possibles : Les produits dangereux pour l'environnement aquatique représentent une menace pour les organismes (poissons, crustacés, algues) et peuvent provoquer la dégradation du milieu (faune et flore).



Risque toxique

Effets : Dispersion dans l'air, dans l'eau ou les sols de produits dangereux pour la santé.

Conséquences possibles : Les produits toxiques sont dangereux pour la santé. Ils peuvent provoquer des nausées, irritations des yeux, de la peau, atteintes des poumons ou plus généralement de l'organisme. Les émanations toxiques sont parfois inodores et incolores.



Risque radioactif

Effets : Exposition à la radioactivité.

Conséquences possibles : Une exposition prolongée à la radioactivité peut affecter les cellules de l'organisme, avec des effets à plus ou moins long terme et des risques de cancers.

AIRE DE CONTRÔLE TMD SAINT-MICHEL-DE-MAURIENNE

Autoroute de la Maurienne A43
Barrière de péage de Saint-Michel-de-Maurienne
73140 Saint-Michel-de-Maurienne / Tél. 04 79 20 26 00
serviceclients@sftfr.fr

ou allez sur
lesbonsreflexes.com/20a



Activités : Contrôle de sécurité des camions transportant des marchandises dangereuses, quelle que soit la nature de ces dernières ; régulation des transports de marchandises dangereuses en cas de fermeture exceptionnelle de l'axe autoroutier

Réglementation : L'arrêté préfectoral du 5 décembre 2014 réglemente les activités du site / L'étude de dangers est mise à jour périodiquement, la dernière datant de 2020



Périmètre de la zone à risques (PPI) : 2250 m

Les risques et leurs effets : rupture totale d'une citerne de gaz toxique

ANTARGAZ FRONTENEX

64 rue du Clos de la Prairie
73460 Frontenex / Tél. 04 79 31 42 52
hse@antargaz.com

ou allez sur
lesbonsreflexes.com/20b



Activités : Réception, stockage et distribution de GPL (propane) pour utilisations domestiques

Réglementation : L'arrêté préfectoral du 8 novembre 1993 modifié réglemente les activités du site / L'étude de dangers est mise à jour périodiquement, la dernière datant de 2022



Périmètre de la zone à risques (PPI) : 700 m

Les risques et leurs effets : explosion d'un nuage de gaz, jet enflammé ou explosion d'une capacité. Effets thermiques et de suppression

ARKEMA LA CHAMBRE

BP 10
73130 La Chambre / Tél. 04 79 59 35 18
arkema.lachambre@arkema.com

ou allez sur
lesbonsreflexes.com/20c



Activités : Production et distribution à l'international de solvants oxygénés et d'amines pour différents marchés (peintures, cosmétique, pharmacie, agrochimie, automobile...)

Réglementation : L'arrêté préfectoral du 13 juillet 2006 modifié réglemente les activités du site ; il est en cours de révision / Les études de dangers de l'établissement sont mises à jour périodiquement, la dernière datant de 2023



Périmètre de la zone à risques (PPI) : 3500 m

Les risques et leurs effets : fuite de produit toxique au niveau d'un équipement industriel



LANXESS ÉPIERRE

Rue de l'Andraye
73220 Epierre / Tél. 04 79 36 39 58
lxs-epierre.HSEQ@lanxess.com

ou allez sur
lesbonsreflexes.com/20d

Activités : Production de substances chimiques intermédiaires utilisées pour la fabrication de retardateurs de flamme et de produits pharmaceutiques ; mélange d'additifs à destination de l'industrie automobile

Réglementation : L'arrêté préfectoral du 25 avril 2002 modifié en 2017 réglemente les activités du site / Les différentes études de dangers sont mises à jour périodiquement, la dernière datant de 2022

Périmètre de la zone à risques (PPI) : 3 500 m



Les risques et leurs effets : perte de confinement du bac de stockage principal avec inflammation spontanée dans la cuvette de rétention et dégagement de fumées toxiques

MSSA

111 rue de la Volta - Pomblière
73600 Saint-Marcel / Tél. 04 79 24 70 70
environnement@metauxspeciaux.fr

ou allez sur
lesbonsreflexes.com/20e



Activités : Fabrication de produits inorganiques utilisés comme intermédiaires et matières premières pour d'autres industries, dans les secteurs de la chimie, la pharmacie, les énergies renouvelables, l'électronique

Réglementation : L'arrêté préfectoral du 23 septembre 1999 modifié en 2021 réglemente les activités du site / L'étude de dangers est mise à jour périodiquement, la dernière datant de 2019 avec une mise à jour en 2023

Périmètre de la zone à risques (PPI) : 2 500 m



Les risques et leurs effets : fuite majeure d'un produit toxique au niveau d'une tuyauterie et ruine d'un équipement de transport de produit toxique

PACK SYSTÈMES MAURIENNE

985 route du Bugeon
ZI les Attignours
73130 La Chambre / Tél. 0479562871
nicolas.espada@cf.group

ou allez sur
lesbonsreflexes.com/20f



Activités : Fabrication, conditionnement et stockage de produits de traitement d'eau des piscines

Réglementation : Arrêté préfectoral du 19 avril 2019 réglemente les activités du site / L'étude de dangers est mise à jour régulièrement, la dernière datant de 2018, avec une mise à jour en 2023



Périmètre de la zone à risques (PPI) : 130 m

Les risques et leurs effets : incendie avec dégagement de fumées toxiques



PLATEFORME FERROUTAGE BOURNEUF AITON

ZAE Arc-Isère - 662 rue Louis Armand
73390 Bourgneuf Aiton / Tél. 04 79 44 24 91
contact-vcba@viia.com

ou allez sur
lesbonsreflexes.com/20g



Activités : Gestionnaire de la plateforme de ferroutage pour les flux de l'Autoroute ferroviaire alpine transitant entre Aiton (France) et Orbassano (Turin - Italie).

Réglementation : L'arrêté cadre du 19 octobre 2015 réglemente les activités du site /
L'étude de dangers est mise à jour périodiquement, la dernière datant de 2018



Périmètre de la zone à risques (PPI) : 5000 m

Les risques et leurs effets : perte de confinement sur un conteneur citerne en transit Rail-Route sur le terminal

TRIMET FRANCE

Rue Henri Sainte-Claire Deville - CS30114
73302 Saint-Jean-de-Maurienne / Tél. 04 79 20 10 10
Info@trimet.fr

ou allez sur
lesbonsreflexes.com/20h



Activités : Développement, fabrication et vente d'alliage sous forme de fils, de plaques et de lingots ; production d'aluminium en fusion ; fabrication d'anodes

Réglementation : L'arrêté préfectoral du 7 décembre 2021 réglemente les activités du site /
Les études de dangers sont mises à jour périodiquement, la dernière datant de 2020



Périmètre de la zone à risques (PPI) : 250 m

Les risques et leurs effets : dispersion atmosphérique de produits ; explosion métal liquide ; fuite de gaz

UGITECH

Avenue Paul Girod - CS 90100
73403 Ugine / Tél. 04 79 89 30 30
environnement@ugitech.com

ou allez sur
lesbonsreflexes.com/20i



Activités : Élaboration et transformation à chaud d'acier inoxydable, sous forme de produits longs

Réglementation : L'arrêté préfectoral consolidé du 30 août 2019 réglemente les activités du site /
L'étude de dangers est mise à jour périodiquement, la dernière datant de 2023



Périmètre de la zone à risques (PPI) : 142 m

Les risques et leurs effets : dispersion d'un nuage toxique suite à la ruine totale de la citerne de livraison d'un produit toxique

Tout

sur le site internet

lesbonsreflexes.com

À tout moment, retrouvez les informations utiles sur les risques industriels dans votre région et la conduite à tenir en cas d'alerte.

La liste des établissements concernés, filtrable par localité

Une page détaillée pour chacun

Les différents types de risques existants



Les moyens d'alerte et les consignes à appliquer

Des conseils pour bien se préparer

Des actualités sur les risques

Les mesures prises pour les réduire



EN SAVOIR +

Pour connaître les mesures spécifiques prises par les établissements proches de chez vous : www.lesbonsreflexes.com

Pour connaître l'ensemble des risques de votre territoire : www.georisques.gouv.fr

Pour suivre l'actualité des contrôles des installations nucléaires de base et en savoir plus sur la distribution d'iode : www.asn.fr (rubrique L'ASN informe puis Situations d'urgence)